

BASKET-BALL – 3VS3 REGIONAL

Déroulement de l'épreuve

Le 3VS3 est ouvert à toutes les classes de handicaps physiques représentées dans la discipline du basket fauteuil de la commission BASKET – FFH.

Le 3VS 3 est mixte et régulé par les classifications des joueuses/joueurs.

La formule du 3VS3 est mise en place par le référent régional.

● Composition des équipes :

- 3 joueuses/joueurs minimum et 5 joueuses/joueurs maximum inscrits dans une équipe, et donc sur la feuille de match.
- En cas de blessure ou d'exclusion pour 4 fautes personnelles, si l'équipe ne peut pas aligner 3 joueurs respectant la classification, l'équipe concernée terminera à 2 joueurs sur le terrain.

● Temps de jeu :

- Match en **2 mi-temps de 8'** sans arrêt du chrono ou **21 points** acquis par une équipe avant le temps réglementaire.
- Arrêt du chrono sur les tirs de lancer-francs, temps-mort et changements.
- Repos de 2 min entre chaque mi-temps.
- 1 temps-mort autorisé par mi-temps par équipe.
- Temps de possession : 18 secondes (Annonce des 8 secondes par les arbitres).
- En cas d'égalité : Si le score est à égalité à l'expiration de la rencontre, le jeu doit continuer par autant de **prolongations de 2'** que nécessaires pour casser l'égalité.

Points de règlement

Tout joueur licencié FFH « Compétition », « Loisir » Basket pourra participer au 3VS3.

Nombre de points autorisé sur le terrain :

- 9,5
- Avec un abatement* => 10,5
- Avec deux abatements* => 11,5

*Joueur U23 ; Féminine

Abatement non cumulable

Joueur U23 :

- Saison 2018 – 2019 => Né en 1996 et après
- Saison 2019 – 2020 => Né en 1997 et après
- Saison 2020 – 2021 => Né en 1998 et après
- Saison 2021 – 2022 => Né en 1999 et après

Valeur des points :

- Un lancer-franc : 1 point
- Un panier dans la zone à 2 points : 1 point
- Un panier hors de la zone à 2 points : 2 points

Matériel :

Ballon Taille 6 réglementaire 3VS3

<http://www.fiba.basketball/fr/equipment-and-venue/3x3-basketballs>

Rappels :

- 4 fautes maximum par équipe et par mi-temps. Au-delà, un lancer franc est accordé à chaque faute.
- 4 fautes personnelles maximum par joueur.
- Faute sur tir : Un lancer-franc.
- Disqualification sur la rencontre :
 - Deux fautes techniques
 - Deux fautes anti-sportives
 - Une faute technique et une faute anti-sportive
- Une équipe, qui se présente avec plus de 5' de retard sur l'horaire du match, est déclarée « Forfait ».
- Les fauteuils sous soumis à la même réglementation mise en place par la commission BASKET.

Règlement spécifique 3vs3

- **Première possession** : Suite au tirage au sort, mise en jeu à partir d'un des 2 points de remises en jeu.
- **Après chaque tentative ratée de panier, ou après le dernier lancer franc s'il est manqué :**
 - Si l'attaque s'empare du ballon, elle peut poursuivre le jeu et tenter de marquer sans retourner derrière la « ligne de reprise de possession ».
 - Si la défense s'empare du ballon, elle doit retourner avec le ballon derrière la « ligne de reprise de possession » en effectuant des passes ou par le dribble (**l'intégralité du fauteuil doit franchir cette ligne de reprise de possession**).
- **Après chaque panier marqué ou après le dernier lancer franc réussi :**

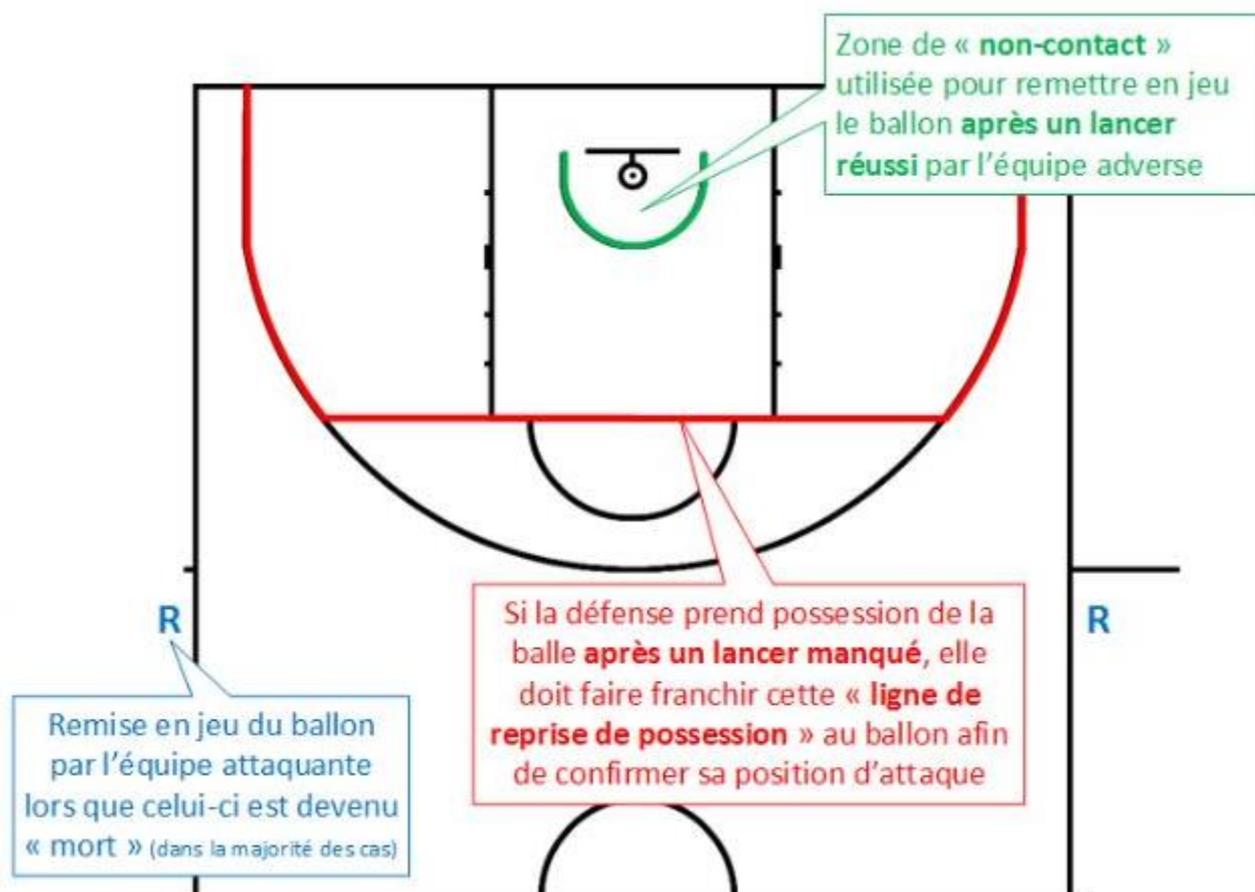
Un joueur ou une joueuse de l'équipe qui n'a pas marqué reprendra le jeu en dribblant ou en effectuant une passe à partir d'un point situé à l'intérieur du demi-cercle délimitant la zone de « non contact » qui se trouve sous le panier (et non à partir d'un point situé derrière la ligne de fond). Cette passe doit être dirigée en direction d'un endroit du terrain situé derrière la « ligne de reprise de possession ». La défense n'est pas autorisée à tenter de reprendre possession du ballon dans le demi-cercle délimitant la zone de « non contact » situé sous le panier, mais peut le faire une fois que le ballon n'est plus dans cette zone.

Le joueur en possession du ballon peut également sortir du ½ cercle vers la ligne de reprise de possession en dribblant.
- **Après un vol du ballon ou une perte de possession du ballon :**

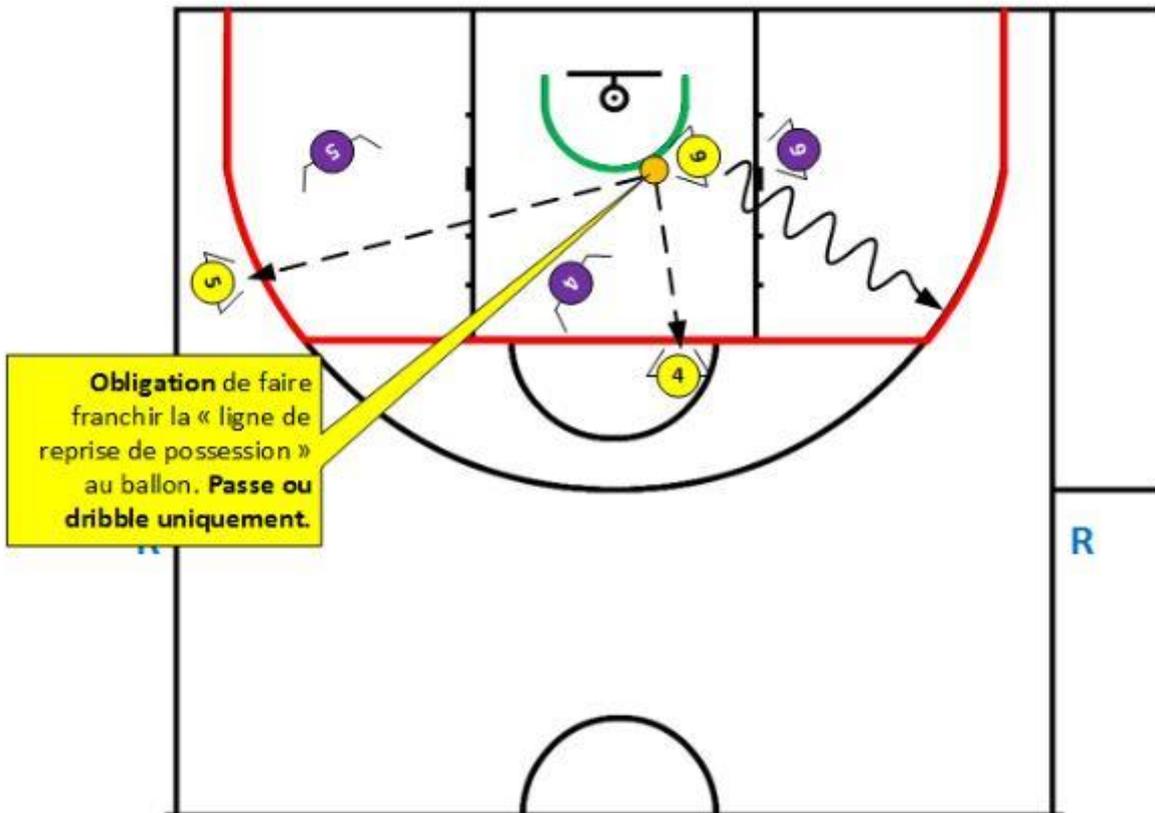
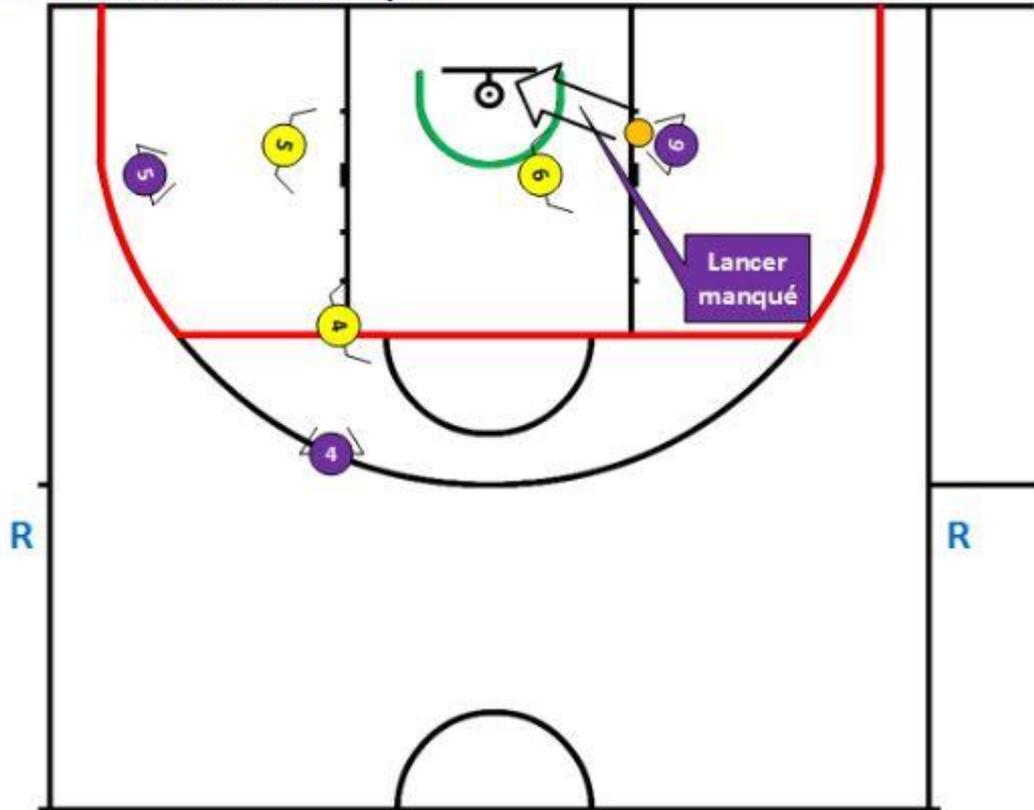
Même à l'intérieur de la « ligne de reprise de possession », il n'est pas nécessaire de passer ou de dribbler le ballon jusqu'à un point situé derrière cette ligne. Celle-ci n'est utilisée qu'après un lancer.
- **Lancers-francs** : Les fautes commises lors d'une tentative de marquer un panier seront sanctionnées d'un lancer franc. Une faute commise lors d'une tentative réussie de marquer un panier sera également sanctionnée d'un lancer franc.
- **Remplacement** : Ils se feront, en allant préalablement demander le changement à la table de marque, lorsque le ballon est mort et sur autorisation de l'arbitre de la rencontre.

Basket fauteuil - explications schématisées

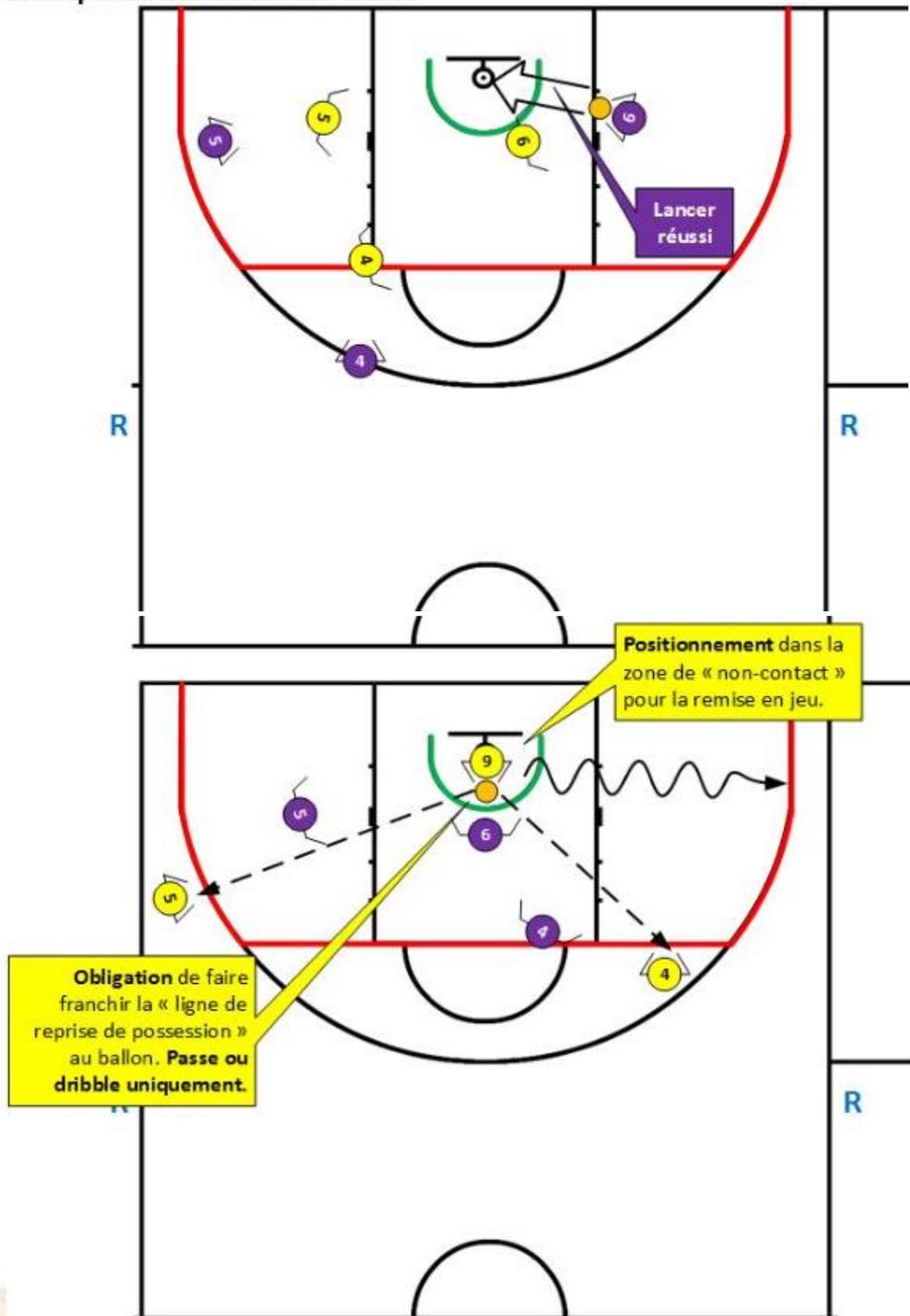
Généralités :



Exemple du cas du lancer manqué



Exemple de cas du lancer réussi



Exemple du cas d'une interception

